



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

La FCCQ salue la nouvelle composition de la Commission sur l'équité salariale

Montréal, le 20 juin 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) accueille très favorablement l'annonce de la nouvelle composition de la Commission sur l'équité salariale et salue de façon particulière la nomination de M^e Louise Marchand à titre de présidente. La FCCQ désire également souligner la nomination de M^e Marie Rinfret et de M^{me} Carol Robertson à titre de membre de la Commission.

Par ces nominations, la FCCQ félicite le gouvernement d'avoir assuré un équilibre au sein de la Commission. La FCCQ profite de l'occasion pour réitérer l'importance d'une loi sur l'équité en emploi et, en ce sens, elle participera activement aux futurs travaux de la commission parlementaire.

« La commission parlementaire et un dialogue avec la Commission sur l'équité salariale sauront certainement développer une toute nouvelle gouvernance mieux adaptée aux réalités des entreprises québécoises », de déclarer Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Source : Fédération des chambres de commerce du Québec

Renseignements :

Louis-Alexandre Lacoste
Tél. : (514) 953-5188, poste 223